

BELLIS PERENNIS POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

La drogue *Bellis perennis* est constituée par la plante entière fleurie fraîche *Bellis perennis* L.

DESCRIPTION DE LA DROGUE

Bellis perennis L. est une plante herbacée de 5 cm à 15 cm de hauteur.

Les feuilles, en rosette à la base, ont un limbe obovale, spatulé, uninervé, légèrement crénelé et pétiolé.

L'inflorescence est en capitule solitaire de 1 cm à 2 cm de diamètre sur une tige nue. Les fleurs centrales sont jaunes et tubuleuses ; celles de la périphérie sont ligulées, blanches ou rosées, beaucoup plus longues que l'involucre qui est pubescent et à bractées lancéolées.

IDENTIFICATION

La drogue présente les caractères macroscopiques précédemment décrits.

SOUCHE

La teinture mère de *Bellis perennis* est préparée à la teneur en éthanol anhydre de 45 pour cent V/V, à partir de la plante entière fleurie fraîche *Bellis perennis* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

CARACTÈRES

Aspect : liquide de couleur jaune-brun.

Odeur légèrement aromatique.

IDENTIFICATION

- A. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, 1 mL d'eau R. Il apparaît une légère opalescence.
- B. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, 1 mL de solution *cupri-tartrique* R. Chauffez à ébullition. Il se forme un précipité rouille.
- C. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, 1 mL d'*acide chlorhydrique* R et quelques cristaux de *résorcinol* R. Chauffez à ébullition. Après refroidissement, il apparaît une coloration rouge.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 40 pour cent V/V à 50 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 1,0 pour cent *m/m*.

Chromatographie. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant des plaques recouvertes de *gel de silice G R*.

Déposez sur une plaque, en bande de 10 mm, 20 µL de la teinture mère. Développez avec un mélange de 80 volumes d'*acétate d'éthyle R*, de 10 volumes d'*acide formique anhydre R* et de 10 volumes d'*eau R* sur un parcours de 10 cm. Laissez sécher la plaque à l'air.

Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le chromatogramme présente généralement une bande bleutée de R_f voisin de 0,50, deux bandes bleues de R_f voisins de 0,90 et 0,95 et une bande rouge au front du solvant.

Pulvérisez sur le chromatogramme le réactif au *chlorure d'aluminium R*. Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le chromatogramme présente une à deux bandes jaunes de R_f voisin de 0,50 et une bande jaune de R_f voisin de 0,95.

Sur un deuxième chromatogramme préparé dans les mêmes conditions, pulvérisez la *solution de trichlorure d'antimoine R*. Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le chromatogramme présente une bande bleu-vert de R_f voisin de 0,30, une bande bleue de R_f voisin de 0,40 et une à deux bandes verdâtres comprises entre les R_f 0,50 et 0,60.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.